INKANTER

Samedi 31 décembre 2022

VŒUX DE LA MUNICIPALITÉ

À l'occasion de la nouvelle année, les élus municipaux de Saint-Thégonnec Loc-Éguiner convient les associations communales, les nouveaux habitants et l'ensemble de la population à se réunir lors de la cérémonie des vœux de la commune, le **dimanche 8 janvier 2023**, à 11h, salle des associations.

FEST-NOZ POUR AMNESTY INTERNATIONAL

L'association Bloaz-Nevez et le groupe Amnesty de Morlaix sont heureux de vous annoncer la 31ème édition du fest-noz de la Saint-Sylvestre en Saint-Thégonnec Loc-Éguiner ! Le fest-noz débute le **31 décembre** à 21h30 jusqu'à 6h du matin. Retrouvez toutes les informations sur leur site : http://bloaznevez.fr, la page Facebook Fest-noz Amnesty St-Thégonnec.

SUBVENTIONS COMMUNALES AUX ASSOCIATIONS

Les représentants des associations peuvent, dès à présent, venir retirer dans l'une des deux mairies un dossier de demande de subvention.

Le formulaire et ses annexes sont à compléter et à retourner en format papier uniquement, pour le **28 janvier 2023**, au plus tard. **Ils doivent être dûment remplis pour être étudiés. Il est également demandé d'y joindre impérativement un RIB** et le numéro SIRET pour obtenir le versement d'une subvention communale.

Documents aussi disponibles en téléchargement : http://saint-thegonnec-loc-eguiner.bzh/annuaire-des-associations/

BUDGET PARTICIPATIF

Le budget participatif est un outil de participation à la vie locale qui vous appartient !

Il veut vous permettre de proposer des idées, des projets pour votre quartier, votre rue ou pour la commune et de réaliser des actions d'intérêt collectif. Les projets possibles ne manquent pas, comme par exemple : aménager un espace dans un quartier à l'image de ce qui a été réalisé par les habitants du quartier de Kerwenn, construire un abri « vélos » à certains endroits, organiser une fête de quartier ou un évènement solidaire…

Bien évidemment, ce ne sont que des exemples à titre indicatif, vous avez sans doute plein d'autres idées à proposer.

Vous pouvez télécharger les documents sur le site de la commune : saint-thegonnec-loc-eguiner.bzh, onglet « vie pratique et citoyenne », page « vie citoyenne → Budget Participatif ».

Vous pourrez également les obtenir dans chacune des 2 mairies, à la bibliothèque ou à l'espace France Services.

Venez nous rencontrer le samedi 14 janvier de 10h30 à 12h à la bibliothèque.

HORAIRES DES MAIRIES

Mairie de Saint-Thégonnec

Lundi : 9h à 12h30 – Fermée l'après-midi
Mardi, mercredi et jeudi : 9h à 12h30 – 13h30 à 17h
Vendredi : 9h à 12h30 – 13h30 à 16h
Samedi : 9h à 12h - **Fermée le samedi 31/12/2022**

Mairie de Loc-Éguiner

Mercredi : 9h à 12h30
Vendredi : 13h30 à 16h

RECENSEMENT DE LA POPULATION

Du 19 janvier au 18 février 2023, auront lieu les opérations de recensement de la population.

Comment ça se passe ?

Une lettre sera déposée dans votre boîte aux lettres. Puis, un agent recenseur, recruté par la commune, vous fournira une notice d'informations soit dans votre boîte aux lettres soit en main propre. Suivez simplement les instructions qui y sont indiquées pour vous faire recenser. Ce document est indispensable, gardez-le précieusement.

Se faire recenser en ligne est plus simple et plus rapide pour vous, et également plus économique pour la commune. Moins de formulaires imprimés, c'est aussi plus responsable pour l'environnement.

Si vous ne pouvez pas répondre en ligne, des questionnaires papier pourront vous être remis par l'agent recenseur.

Pourquoi êtes-vous recensé ?

Le recensement de la population permet de savoir combien de personnes vivent en France et d'établir la population officielle de chaque commune. Le recensement fournit également des statistiques sur la population : âge, profession, moyens de transport utilisés, logements…

Pour en savoir plus sur le recensement de la population, rendez-vous sur le site le-recensement-et-moi.fr.

BROYAGE DES SAPINS

L'association Jardin de Penfô, associée à la commune, organise pour la 4ème année consécutive, une journée de broyage des sapins de Noël le **samedi 14 janvier** de 10h à 15h30 sur le parking de Ti ar re Yaouank.

Cette initiative a pour but de limiter la production de déchets.

La dépose des sapins est possible sur le parking de Ti ar re Yaouank, dès maintenant, jusqu'au 14 janvier à 15h30, dans l'enclos prévu à cet effet. Au-delà, vous devrez déposer votre sapin en déchèterie.

Grâce à cette initiative locale, et même communale, vous limitez la production de CO^2. De plus, votre sapin est transformé gratuitement en paillis qui pourra être ensuite utilisé dans vos jardins. Le sapin n'est alors plus vu comme un déchet, mais une ressource. A travers cette action, nous créons tous ensemble une économie circulaire qui va dans le sens d'un développement durable.

Partagez l'information autour de vous, trop de sapins terminent encore leur vie en déchèterie !

SOIRÉE RACLETTE

L'APEL de l'école du Sacré-Cœur organise sa traditionnelle soirée raclette dansante animée par Extra Va Dance le **samedi 28 janvier** à partir de 19h à la salle des fêtes.

PHOTOS DU PÈRE NOËL

Les photos avec le Père Noël prises aux animations de Noël du mardi 20 décembre sont disponibles au Bar du Loup.

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE AIDE AUX DEVOIRS

L'Assemblée Générale de l'association Aide aux Devoirs s'est tenue le 16 décembre. En ressort un bilan financier, d'activité et moral très satisfaisant.
L'association profite de cette occasion pour renouveler son appel à bénévoles pour 2023. Les enfants ont besoin de vous.

PRÉSENTATION DE LA FUTURE MÉDIATHÈQUE

Les propositions de plans d'ArKo architecte qui ont été présentées le vendredi 25 novembre sont exposées dans la bibliothèque.

BIBLIOTHÈQUE

Les animations de la bibliothèque sont gratuites et ouvertes à tous, abonnés ou non à la bibliothèque.
Exposition : « Les légumineuses ».
Atelier créatif : le **mercredi 4 janvier**. Durée au choix. Gratuit.
BB Lecteur : Lectures pour les 0-3 ans le **jeudi 5 janvier** de 9h30 à 10h15 et de 10h30 à 11h15. Gratuit.
Ludothèque : après-midi jeux de société avec la ludothèque buissonnière le **mercredi 11 janvier** de 13h30 à 16h. Durée au choix. Gratuit, tout public.
Soirée pyjama : le 20 janvier à 20h. Thème : la peur (dès 4 ans).
Espace bibliothèque du Ti Wanik : il comprend des livres de la bibliothèque. Chaque mercredi, Ti Wanik propose des après-midi jeux de société dès 16h.
Horaires vacances scolaires :
Du mardi au vendredi : 10h-12h et 16h-18h30
Samedi : 10h-12h et 14h-17h.
Fermeture de la bibliothèque : le samedi 31 décembre.
Mail : bibliotheque@saint-thegonnec-loc-eguiner.bzh
Tél. : 02 98 78 96 83
bibliothequesaintthegonneclocegUiner

FRANCE SERVICES
Service public de proximité

Vous avez besoin d'aide pour :
- demander le chèque énergie exceptionnel,
- faire une pré-demande de carte d'identité ou passeport,
- imprimer un document alors que votre imprimante est en panne,
- transmettre un document numérisé alors que vous n'avez pas de scanner ?

Pour toutes vos démarches en ligne, n'hésitez pas à contacter votre espace France Services : des agents communaux sont à votre service pour faciliter vos démarches : 02 98 79 69 22 ou st-thegonnec-loc-eguiner@france-services.gouv.fr
Horaires :
Mardi et jeudi : de 9h à 12h30 et de 13h30 à 17h
Mercredi : 13h30 à 17h – Vendredi : 9h à 12h30
Samedi de 9h à 12h
Fermé le samedi 31/12/2022
Dans l'ancien bureau de Poste, 4 place de la Mairie (accès possible par la mairie).

PERMANENCES DROIT À L'EMPLOI À FRANCE SERVICES

L'association Droit à l'emploi sera présente **les mercredis après-midi** de 13h30 à 17h à l'espace France Services. Dans le cadre du projet « Territoire Zéro Chômeur de Longue Durée », sa structure mobilise les personnes privées durablement d'emploi (plus d'un an) habitant la commune (depuis plus de 6 mois) et les accompagne dans leurs démarches de retour à l'emploi. Vous pouvez donc venir les rencontrer pour plus d'informations.
Prochaine permanence le 4 janvier.

COUPURE DE COURANT

Enedis réalisera des travaux sur le réseau électrique qui entraîneront une ou plusieurs coupures d'électricité :
- le **lundi 9 janvier** de 8h50 à 11h40 aux lieux-dits : Kogn, Kergwelen, Markez, Ti Kroaz, Gare, Kroaz Kreiz, Lezkoad, Traoñlenn et Kozhode.
- le **lundi 9 janvier** de 13h50 à 16h25 aux lieux-dits : Ti Dreuz, Poulfank Vihan, Poulfank Vras, Ti Kroaz, Lannandôl, Martel et Killioù.
- le **mardi 17 janvier** de 9h à 13h aux lieux-dits Kergrenn et Keroudiez.

COLLECTE TÉLÉPHONES PORTABLES

Très sensible aux conséquences écologiques de nos activités, le Conseil départemental du Finistère s'est associé à l'opérateur de téléphonie Orange et à l'Association des Maires du Finistère, afin d'agir pour limiter notre impact sur l'environnement.
Jusqu'au 21 janvier 2023, une vaste collecte de portables usagés a lieu dans tout le département. Cette collecte a pour but de réutiliser les vieux mobiles qui dorment dans nos tiroirs. Elle permettra le reconditionnement des portables fonctionnels et le recyclage de ceux qui sont défectueux.
Un bac de collecte est à votre disposition dans l'entrée de la mairie de Saint-Thégonnec.

PERMANENCES À L'ESPACE FRANCE SERVICES

Assistante sociale
Jeudi 5 janvier 2023 de 9h à 12h. Prendre rendez-vous auprès de la mairie de Saint-Thégonnec.

Mission locale du Pays de Morlaix
Prochaine permanence : le mardi 3 janvier, de 14h à 17h, sur rendez-vous au 02 98 15 15 50**.**

Conciliateur de justice
Prochaine permanence : vendredi 6 janvier 2023 de 9h à 12h. Prendre rendez-vous auprès de la mairie de Saint-Thégonnec.

Accueil de proximité des agents des Impôts
Tous les 2ème et 4ème vendredis du mois de 14h à 17h.
Prochaine permanence : le 13 janvier.

Bloavezh Mat !
Bloavezh Mat !